



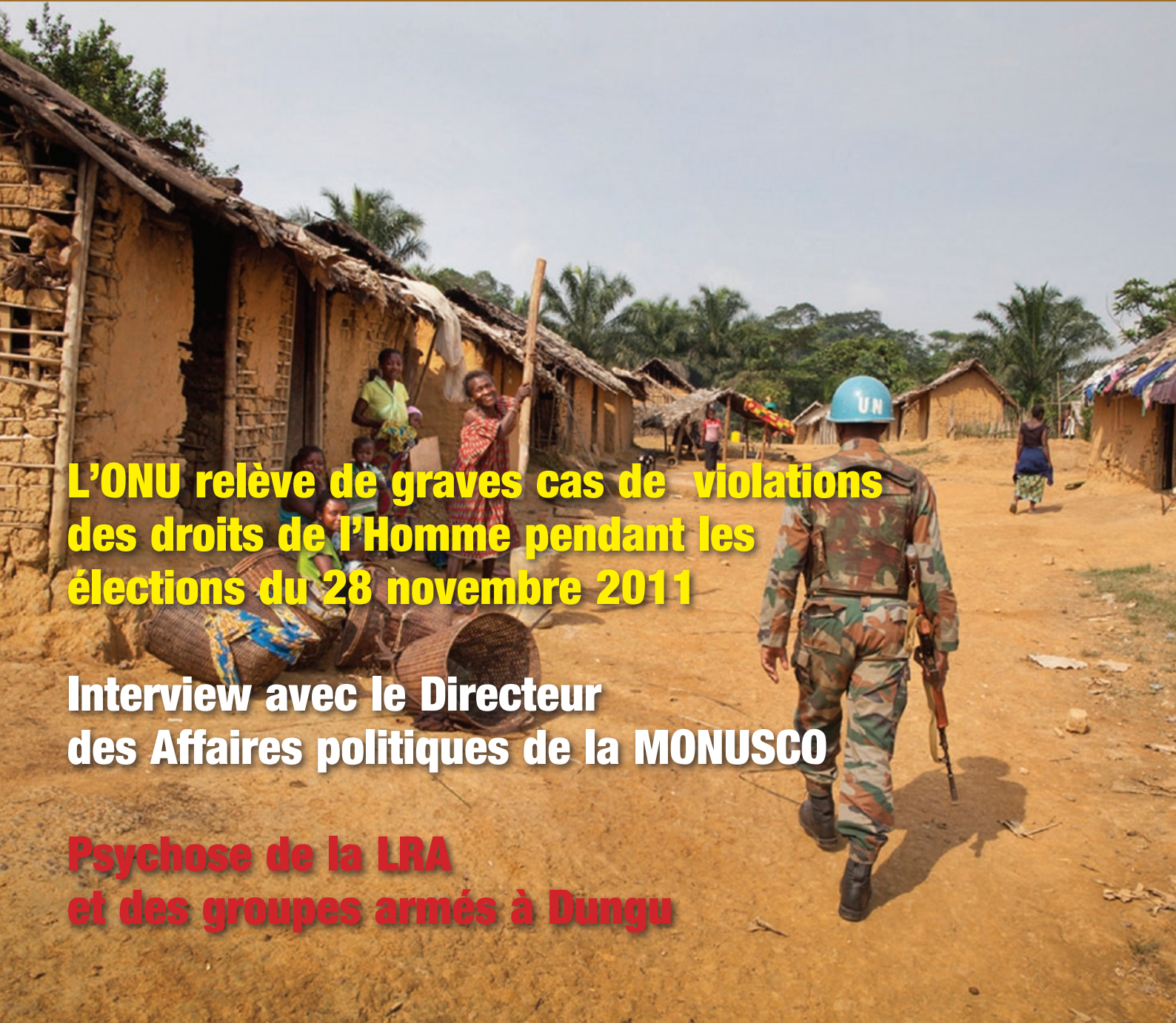
*Echos de la*

# MONUSCO

**L'ONU relève de graves cas de violations des droits de l'Homme pendant les élections du 28 novembre 2011**

**Interview avec le Directeur des Affaires politiques de la MONUSCO**

**Psychose de la LRA et des groupes armés à Dungu**



# Sommaire

Photo MONUSCO/Smyriam Asmani



Simon Munzu, Directeur de la division des Affaires politiques de la MONUSCO

## 3 Nouvelles

**Un rapport des Nations Unies dénonce les violations des droits de l'Homme en RDC**

**4 Droits de l'Homme**  
**"Il y a eu peu d'amélioration dans la situation de la population en 2011", selon l'ONU**

**5 Dossier**  
**La LRA à nouveau opérationnelle**

**7 La MONUSCO appuie les FARDC pour combattre la LRA**

**8 Interview**  
**Simon Munzu, directeur de la division des Affaires politiques, à cœur ouvert**

**10 Gros plan**  
**Comment la Section des Affaires civiles de la MONUSCO a sensibilisé des jeunes congolais pour un processus électoral apaisé**

**12 La MONUSCO sensibilise contre le Sida et les MST dans la prison centrale de Kananga**

**14 Choléra dans le Bas-Congo : les efforts du Gouvernement et de l'UNICEF pour lutter contre l'épidémie**

# Edito

✍ **Par Penangnini Touré\***

Ce numéro d'Echos de la MONUSCO est, sans conteste, l'un des plus riches en actualité. A travers ces colonnes, vous en saurez davantage sur l'ampleur des violations des droits de l'Homme pendant les élections du 28 novembre 2011 à Kinshasa. Vous pouvez consulter l'intégralité de ce rapport d'enquête de 21 pages sur le site de la MONUSCO, [www.monusco.org](http://www.monusco.org). Nous reproduisons verbatim un communiqué du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et du Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en guise de résumé.

Nous vous faisons également écho d'un autre rapport sur la situation générale des droits de l'Homme en République démocratique du Congo. Présenté au Conseil des droits de l'Homme à sa seizième session en mars 2011, ce rapport revient sur un certain nombre de recommandations que la Haut-commissaire et plusieurs mécanismes des droits de l'Homme ont formulées dans le passé et dresse un bilan des suites données à ces recommandations par le Gouvernement congolais. Nous vous en donnons lecture à travers un résumé de ce rapport, son intégralité étant également disponible sur le site de la MONUSCO.

Par ailleurs, vous découvrirez l'interview que nous a accordée le directeur des Affaires politiques de la MONUSCO, Simon Munzu, dans laquelle il parle des attributs de la Division dont il a la charge.

Nous vous ferons également part de la résurgence des activités militaires de l'Armée de Résistance du Seigneur, et leurs conséquences sur les populations civiles dans la Province Orientale.

Quelle est l'ampleur du choléra dans la province du Bas-Congo et que font les autorités sanitaires contre ce fléau ? Que fait la MONUSCO dans la lutte contre le SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles ? Eléments de réponse dans les pages qui suivent. Bonne lecture! ■

**\*Coordonateur des Publications**

Directeur de l'Information Publique  
Madnodje Mounoubai

Rédacteur-en-Chef  
Joseph Tshimanga

Coordonateur  
Penangnini Toure

Infographiste  
Jésus Nzambi Sublime



Un rapport de l'ONU sur la République démocratique du Congo

## Des violations des droits de l'Homme enregistrées pendant les élections du 28 novembre 2011

*Un rapport des Nations Unies publié mardi 20 mars 2012 détaille des violations graves des droits de l'Homme, y compris des meurtres, des disparitions et des détentions arbitraires, commises à Kinshasa par les forces de sécurité congolaises dans le contexte des élections présidentielles et législatives de 2011 en République démocratique du Congo (RDC). Résumé.*

Le rapport, s'appuyant sur des enquêtes menées par le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en République démocratique du Congo, recense le meurtre d'au moins 33 personnes par les forces de sécurité à Kinshasa, entre le 26 novembre et le 25 décembre 2011. Les enquêtes ont montré qu'au moins 83 personnes ont été blessées, la plupart par balle, et au moins 16 personnes sont toujours portées disparues. Plus de 265 personnes ont été arrêtées et la majorité d'entre elles aurait été maintenue en détention arbitraire dans différents centres de détention à Kinshasa. Il y avait aussi des témoignages concordants et corroborés de torture lors de détentions.

La plupart des violations des droits de l'homme présentes dans le rapport impliquent la Garde républicaine, la Police nationale congolaise, en particulier des agents de la Légion nationale d'intervention et des agents du Groupe mobile d'intervention, ou l'Agence nationale de renseignements. D'après le rapport, dans une moindre mesure, des militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) sont aussi impliqués.

Bon nombre des violations présentes dans le rapport furent perpétrées sur des personnes à cause de leur appartenance réelle ou présumée au parti d'opposition d'Etienne Tshisekedi, principal adversaire à l'élection présidentielle du Président Joseph Kabila candidat à sa réélection,

ou à une des provinces dans lesquelles il bénéficie d'un soutien important.

Malgré les difficultés initiales que l'équipe a rencontrées au cours de son enquête pour accéder aux centres de détentions, rencontrer les victimes et les témoins, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a noté l'engagement du gouvernement à faire face aux violations rapportées par l'équipe d'enquêteurs, après avoir examiné et commenté le rapport.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la République démocratique du Congo et chef de la MONUSCO, Roger Meece, a condamné avec force les violations graves des droits de l'homme décrites dans le rapport et les autres actes de violence commis à travers le pays au cours de la période électorale.

Une enquête judiciaire a été ouverte plus tôt en décembre.

M. Meece a exprimé son contentement face à l'engagement du gouvernement à poursuivre des enquêtes judiciaires et le combat contre l'impunité, pour prévenir toute violation similaire des droits de l'homme.

*"La MONUSCO attend avec impatience le résultat de l'enquête judiciaire et se tient prête à continuer à aider et soutenir les autorités judiciaires de la RDC pour identifier et traduire les coupables en justice," a déclaré M. Meece. "Les poursuites et les procès récents entrepris avec l'appui de la MONUSCO à travers le pays, ont conduit à l'arrestation*

*d'un nombre significatif d'auteurs de violations des droits de l'homme. Je me réjouis de ces développements récents et de la coopération positive entre la MONUSCO, l'armée de la RDC et les autorités judiciaires civiles".*

**La Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a exhorté les autorités congolaises à s'assurer que les enquêtes sur les violations graves des droits de l'homme documentées dans ce rapport sont indépendantes, impartiales et crédibles.**

*"Nous avons reçu plusieurs comptes rendus décrivant la Garde républicaine tirant à balles réelles sur les foules, et d'individus détenus arbitrairement soumis à la torture", a déclaré Navi Pillay.*

*"Les autorités doivent s'assurer que des enquêtes soient menées sur ces violations graves des droits de l'homme, que les auteurs soient traduits en justice, et que ceux qui sont encore détenus illégalement soient libérés sans délai".*

Pour élaborer ce rapport, les enquêteurs de l'ONU ont rassemblé environ 110 témoignages provenant de différentes sources, y compris de victimes, de témoins, des autorités congolaises et de représentants de partis politiques. Ils ont aussi visité plusieurs centres de détention, des hôpitaux, des cliniques et des centres de santé, et ont analysé des informations reçues grâce à un service gratuit d'assistance téléphonique, mis en place par le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme" ■

*Lire l'intégralité du rapport sur : [www.monusco.org](http://www.monusco.org)*

Droits de l'Homme en République démocratique du Congo

## ONU : "Il y a eu peu d'amélioration dans la situation de la population, en 2011"

**"Les faiblesses structurelles des institutions étatiques, en particulier du système judiciaire et des forces de sécurité, auxquelles s'ajoutent des pratiques de corruption et la présence de groupes armés, favorisent l'impunité et renforcent les violations systémiques des droits de l'homme",** note la Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies, dans un rapport général sur les droits de l'Homme en République démocratique du Congo.

*Extrait du rapport des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme en RDC.*



Scène de marché en RDC - Photo MONUSCO

“La Haut-Commissaire félicite le Gouvernement pour les efforts déployés en vue d'appliquer certaines des recommandations faites par son Bureau et par d'autres mécanismes relatifs aux droits de l'homme en vue de lutter contre l'impunité, de renforcer les institutions étatiques et d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays. Elle déplore toutefois que, tout au long de l'année de 2011, il y ait eu peu d'amélioration dans la situation de la population. Son Bureau continue de réunir des informations sur les graves violations des droits de l'homme, commises en particulier dans l'est du pays.

Le rapport met en exergue les causes profondes des violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo. Les faiblesses structurelles des institutions étatiques, en particulier du système judiciaire et des forces de sécurité, auxquelles s'ajoutent des pratiques de

corruption et la présence de groupes armés, favorisent l'impunité et renforcent les violations systémiques des droits de l'homme. Au nombre de ces violations figurent les exécutions arbitraires et sommaires, les arrestations et détentions arbitraires et illégales, les mauvais traitements, la torture et les violences.

La Haut-Commissaire a noté en outre avec une profonde préoccupation que le nombre de cas de violences sexuelles reste élevé et que plusieurs incidents de viols massifs ont été enregistrés au cours de la période considérée. L'exercice des droits socioéconomiques est aussi structurellement entravé.

Au cours de la période préparatoire des élections présidentielle et législatives de 2011, le Haut-Commissariat a relevé un nombre inquiétant de violations des droits de l'homme commises contre des opposants politiques, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme, qui continuent d'être l'objet de diverses menaces et d'être victimes de violations des droits de l'homme, notamment l'arrestation et la détention arbitraires. Le Haut-Commissariat a découvert que la majorité de ces violations avait été commise par les forces de sécurité, manipulées par des acteurs politiques. Toutefois, la Haut-Commissaire salue les initiatives prises par le Gouvernement pour protéger les libertés publiques, telles que la mise en place du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) et l'annonce de la création d'une cellule de protection des défenseurs des droits de l'homme.

La Haut-Commissaire note cependant avec une grave préoccupation le nombre effrayant de cas de violences sexuelles et sexistes et demande une intensification des efforts tendant à assurer un progrès constant dans la lutte contre ces violences. Elle félicite par ailleurs la République démocratique du Congo pour avoir adopté la loi qui érige clairement la torture en infraction” ■

*Lire l'intégralité du rapport sur [www.monusco.org](http://www.monusco.org)*

Province Orientale, Nord-Est de la RDC

## La LRA toujours présente... mais affaiblie

Après une accalmie au second trimestre de l'année dernière, qui a permis à la population du nord de la province Orientale, en République démocratique du Congo, de vivre des conditions de sécurité améliorées, de nouvelles attaques de l'Armée de résistance du Seigneur sur les civils refont surface dans le Haut et le Bas Uele.

✉ Par Joseph Tshimanga

Une nouvelle incursion de la LRA a eu lieu ces dernières semaines dans les territoires de Dungu, Faradje, Watsa, Niangara, Bondo et Ango, poussant 3.000 personnes à fuir, a dit une porte-parole du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Fatoumata Lejeune-Kaba, à Genève.

Depuis le début de l'année, 20 nouvelles attaques ont eu lieu. Une personne a été tuée et 17 ont été enlevées durant ces violents incidents. Les civils kidnappés sont souvent utilisés en tant que porteurs, alors que la LRA force les jeunes femmes à l'esclavage sexuel.

D'après le HCR, les attaques les plus récentes se sont déroulées dans le village de Bagulupa, à 55 kilomètres à l'est de Dungu. Le village a été attaqué le 10 février et à nouveau le 24 février, forçant la plupart de ses habitants à fuir à pied vers Dungu, chef-lieu du district de Haut-Uele.

*“La plupart des déplacés ont rejoint Dungu et des installations de déplacés internes dans la zone. Selon les informations collectées par le personnel du HCR sur le terrain, la plupart des nouveaux arrivants étaient déjà déplacés par de précédentes attaques de la LRA. D'autres civils pourraient être déplacés*



Des casques bleus de la MONUSCO s'entretiennent avec la population locale - Photo MONUSCO





Opérations militaires conjointes MONUSCO-FARDC pour traquer la LRA - Photo MONUSCO/Guasfor-Dungu

dans des zones auxquelles les agences humanitaires ne peuvent pas accéder du fait de l'insécurité et des routes impraticables", a affirmé la porte-parole du HCR.

De 2006 à 2011, 831 attaques, au total, contre des civils ont été enregistrées dans le nord de la Province Orientale. La vaste majorité des attaques sont attribuées à la LRA. Plus de 2000 personnes ont été tuées et 2832 autres enlevées, dont 1109 enfants.

Depuis 2008, les activités de la LRA dans la province ont causé le déplacement interne d'environ 320.000 personnes. Durant la même période, 30.000 réfugiés congolais ont fui vers la République centrafricaine et le Soudan du Sud.

### Campagne anti-Kony

La LRA reste dangereuse, estime-t-on aux Nations Unies. Une campagne de traque contre le chef de l'Armée de résistance du Seigneur, Joseph Kony, a été lancée sur internet, appelant à son arrestation. "Mort ou vivant", disent les autorités ougandaises. Réalisée par l'ONG américaine Invisible Children, et étendue dans tous les réseaux sociaux de communication, la campagne vise à arrêter et juger le chef de la LRA, jugé responsable de l'enlèvement, de la torture et de l'exploitation de dizaines de milliers d'enfants ougandais.

La LRA touche quatre pays (Ouganda, République démocratique du Congo, Centrafrique, Soudan du Sud). Il y a une coordination dans l'action contre

la LRA depuis le 14 février 2011 date à laquelle le dossier est revenu au Conseil de Sécurité de l'ONU.

"La LRA a traversé des pays pour arriver là où il n'y a pas de présence de l'Etat", a souligné le 13 mars 2012 le chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) Abou Moussa, estimant, par le fait même que "même affaiblie, la rébellion de l'Armée de Résistance du Seigneur de Joseph Kony était dangereuse".

Rappelons qu'au mois d'octobre 2011, le président américain Barack Obama avait indiqué avoir autorisé une centaine d'hommes équipés et prêts "à se déployer en Afrique centrale pour aider les forces de la région œuvrant à faire quitter le champ de bataille à Joseph Kony" ■

## La MONUSCO appuie les FARDC pour combattre la LRA

Les attaques menées par l'Armée de Résistance du Seigneur contre des civils dans les districts du Haut et Bas-Uélé avaient diminué d'intensité en août 2011, grâce à la lutte militaires conjointes entre la MONUSCO et les FARDC.

✉ Par Joseph Tshimanga

L'année dernière, les FARDC ont poursuivi leurs opérations militaires contre la LRA, avec l'appui de la MONUSCO, et en coordination avec les Forces de Défense populaires de l'Ouganda. Huit opérations offensives distinctes destinées à protéger la population ont été lancées dans le Haut Uélé, et plus particulièrement dans les localités de Dungu, Doruma et Bangadi. Le 3 juin 2011, la MONUSCO a facilité le déploiement dans le Haut-Uélé d'un bataillon des FARDC entraîné par les Etats-Unis d'Amérique.

Du 16 au 27 mai 2011, une mission d'évaluation interdépartementale de l'Organisation des Nations Unies s'est rendue successivement en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en République du Sud-Soudan, ainsi qu'en Ouganda. Elle a tenu des consultations avec la Commission de l'Union Africaine à Addis-Abeba. Ses conclusions donnent à penser que la LRA s'est transformée en un ensemble de groupuscules qui survivent en s'attaquant à des civils sans défense.

D'après le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la MONUSCO daté du 24 octobre 2011, même si elles ne font pas peser de graves menaces sur la sécurité nationale, les attaques de la LRA se poursuivent en toute impunité, et continuent d'avoir des conséquences dévastatrices au plan humanitaire. La mission d'évaluation a également relevé une prolifération



Les casques bleus engagés entièrement dans la lutte contre la LRA - Photo MONUSCO

d'attaques analogues à celles de la LRA menées par d'autres groupes armés ou des criminels non identifiés. Elle a aussi constaté que les Etats victimes des agissements de la LRA évaluaient différemment le degré de gravité de la menace que représente ce groupe armé, ce qui pourrait laisser croire qu'il n'y avait pas de coordination entre ces pays.

### L'écho de la Société civile

L'on note le même son de cloche au niveau des acteurs de la société civile des trois pays les plus affectés par LRA, notamment la RDC, la République centrafricaine et celle du Sud-Soudan. Du 20 au 23 octobre 2011, Human Rights Watch et la Commission diocésaine pour la Justice et la Paix-Dungu (CDJP) ont tenu un atelier

de quatre jours pour se pencher sur la menace "permanente exercée par l'Armée de Résistance du Seigneur à l'encontre des civils". L'atelier a réuni les activistes de la Société civile de la République centrafricaine, du Sud-Soudan, de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda, ainsi que d'autres acteurs internationaux.

Les membres de la société civile ont recommandé, entre autres, de : reconnaître pleinement la menace que constitue la LRA pour les civils; améliorer la coordination entre les gouvernements de la région (République centrafricaine, Sud-Soudan et RD Congo) ; s'engager entièrement dans une coopération active et constructive avec les efforts régionaux et internationaux pour arrêter les dirigeants de la LRA ■



# Simon Munzu, directeur de la division des Affaires politiques, à cœur ouvert

✎ Propos recueillis par Pénangnini Touré

**Echos de la MONUSCO : A l'intérieur du mandat qui est celui de la MONUSCO, comment définissez-vous le rôle ou les responsabilités de la division que vous dirigez ?**

**Simon Munzu :** Comme vous le savez, j'occupe la fonction de Directeur de la Division des Affaires politiques de la MONUSCO depuis le 15 mai 2011, date à laquelle je suis arrivé en RDC en provenance de la Côte d'Ivoire où je servais les Nations Unies depuis près de sept ans en qualité de Directeur de la Division des Droits de l'Homme de l'ONUCI (Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire). A la tête de la Division des Affaires politiques de la MONUSCO, j'ai le grand privilège et la lourde charge de diriger une soixantaine de collègues, des hommes et des femmes de plusieurs nationalités remarquables de par leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement, dont de nombreux Congolais et Congolaises. C'est donc à travers ce personnel et sur l'ensemble du territoire national que la Division des Affaires politiques joue son rôle et assume ses responsabilités au sein de la MONUSCO.

Les données politiques sont déterminantes pour le règlement des problèmes d'ordre social, économique, militaire, culturel, religieux, etc. En revanche, la façon dont les problèmes sont abordés dans ces différents domaines peut être déterminante pour l'évolution politique de la nation. Par

conséquent, la Division des Affaires politiques de la MONUSCO reste sensible aux défis à relever dans tous ces domaines et suit de près les actions des divers intervenants. En particulier, elle appuie les activités pour la paix, la stabilisation et la reconstruction en RDC en maintenant des rapports constants avec tous les acteurs politiques. En plus de cela, la Division des Affaires politiques recueille et analyse des informations sur l'évolution de la situation politique du pays aux niveaux national, provincial et local.

**E.M. : Comment pouvez-vous en quelques mots, résumer la contribution de votre division au processus de paix en RDC?**

**S.M. :** Le processus de paix comporte plusieurs volets dont certains ont un caractère militaire, d'autres sont de nature politique et d'autres encore ont un caractère social ou économique. En ce qui concerne la Division des affaires politiques, elle contribue au processus de paix notamment à travers ses interventions d'ordre politique visant le renforcement de la démocratie et les réformes des institutions appelées à protéger et garantir les libertés individuelles comme celles d'ordre social, tel que la résolution pacifique des conflits interethniques et intercommunautaires. Sur le plan militaire, les informations réunies et analysées par cette Division sur la







Le directeur des Affaires politiques, Simon Munzu, dans son bureau - Photo MONUSCO/Myriam Asmani

présence des groupes armés congolais et étrangers en RDC sont prises en compte par nos collègues de la composante militaire de la MONUSCO dans la planification et la mise en œuvre des opérations de pacification menées, souvent conjointement avec les FARDC, contre ces groupes armés.

**E.M. : Quelle lecture avez-vous des élections qui viennent de se tenir en RDC ? Partagez-vous l'analyse de plusieurs ONG qui les ont parfois qualifiées de "calamiteuses et peu crédibles" ?**

**S. M. :** Votre question sous-entend que j'ai une lecture personnelle de ces élections. Je n'en ai pas. Comme vous le savez, aux termes de la résolution 1991 (2011) adoptée le 28 juin 2011 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, la MONUSCO avait reçu mandat de prêter son concours pour l'organisation et la tenue d'élections nationales, provinciales et locales, sous forme d'un appui technique et logistique, à la demande des autorités congolaises. Pour les élections présidentielle et législative qui se sont tenues le 28 novembre 2011, la MONUSCO a rempli, et bien rempli, sa mission en apportant à la CENI l'appui technique et logistique dont celle-ci avait besoin. Par contre, aucun membre du personnel de la MONUSCO, y compris les collègues de la Division des Affaires politiques, n'a participé à l'observation de ces élections puisque cela ne relevait pas de notre mandat. En conséquence, nous ne disposons pas de nos propres éléments d'appréciation de ces élections.

**E.M. : La MONUSCO travaille avec le gouvernement mais quels sont ses rapports avec les acteurs politiques : majorité présidentielle et opposition ?**

**S. M. :** La MONUSCO travaille, naturellement, avec le gouvernement de la RDC, dans le respect de la souveraineté et de l'indépendance politique de ce pays, membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Comme le souligne le Conseil de Sécurité, c'est d'ailleurs au Gouvernement de la RDC qu'il incombe au premier chef d'assurer la paix et la sécurité sur son territoire et de protéger les civils, dans le respect de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Dans tous ces domaines, les initiatives et interventions de la MONUSCO ne viennent qu'en appui à celles du Gouvernement de la RDC. Pourtant, il ne faut pas confondre le Gouvernement avec ce que vous appelez les acteurs politiques dont certains seraient, selon vos propres termes, de "la majorité présidentielle" et d'autres, de "l'opposition". La MONUSCO entretient des rapports de bons offices avec 'les acteurs politiques' en toute objectivité, dans l'impartialité et sans discrimination.

**E.M. : La MONUSCO va-t-elle soutenir les élections locales à venir ?**

**S.M. :** Comme j'ai déjà relevé ci-haut, aux termes du paragraphe 7 de sa résolution 1991 (2011), le Conseil de Sécurité a décidé que la MONUSCO prêterait son concours pour l'organisation et la tenue d'élections nationales, provinciales et locales, sous forme d'un appui technique et logistique, à la demande des autorités congolaises. Conformément à ce mandat, la MONUSCO entend prêter son concours pour l'organisation et la tenue des élections provinciales et locales à venir ■

# Comment la Section des Affaires civiles de la MONUSCO a sensibilisé la jeunesse congolaise en vue d'aboutir à un processus électoral apaisé

La Section des Affaires civiles de la MONUSCO a largement contribué à une sensibilisation importante des jeunes congolais au processus électoral, dans différentes provinces du pays, pour des élections transparentes et apaisées.

✂ Par Hortense Shidi

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) avait contribué à l'organisation du "Forum des jeunes des partis politiques et de la Société civile pour des élections transparentes et apaisées" à Kinshasa, au Centre CEPAS, les 21-22 Octobre 2011 sous la direction de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Après des échanges fructueux entre la CENI et les jeunes, ces derniers ont décidé de mettre en place un cadre de concertation en identifiant des activités à mener pour lutter contre la manipulation des jeunes, et en signant en outre un acte d'engagement pour la paix.

La forte participation et l'intérêt des jeunes lors de ce premier forum ont conduit la CENI et ses partenaires à rééditer cet exercice dans toutes les provinces, à raison d'au moins deux ateliers dans deux cités/localités par province, soit un total de 25 ateliers.

Entre le 15 et le 25 novembre 2011, la Section des Affaires civiles, accompagnée d'autres sections de la MONUSCO, ainsi que de certaines agences du Système des Nations Unies, a appuyé la CENI dans l'organisation de ces fora à travers



Forum de Jeunes à Likasi - Photo MONUSCO/CAS

ses financements dans ses activités de plaidoyer dans plusieurs grandes villes du pays dont notamment, Bandundu, Kikwit, Kananga, Mweka, Mbuji Mayi, Matadi, Boma, Mbandaka, Gemena, Bunia, Kindu, Dungu, Kisangani, Goma, Rutshuru, Masisi, Beni, Butembo, Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, Kalemie, Bukavu, Uvira et Fizi. Au total 1.116 jeunes ont participé à ces ateliers dans les

25 villes et cités concernées par ces fora.

### Résultats concluants

Comme support de sensibilisation, des t-shirts étaient produits et distribués, dans ces villes et cités avec des messages de paix traduits dans les quatre langues nationales, imprimés de dos et de face pour interpeller et sensibiliser les jeunes dans le but de les désolidariser d'actes





Activité de sensibilisation à Beni - Photo MONUSCO/CAS

de violence qui pourraient être perpétrés ou commandités au cours du processus électoral (pré- et post-). Grâce à l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du bureau intégré de la MONUSCO, plus de 6.000 t-shirts ont été produits et distribués dans les provinces pour sensibiliser les populations à des élections apaisées.

Lors de ces rencontres, les organisations de jeunes des partis politiques et de la société civile ont reçu des informations sur le processus électoral, notamment sur les lois et dispositions légales qui le régissent, ainsi que sur les institutions mandatées pour assurer le bon déroulement.

A l'issue de ces échanges, les jeunes ont signé un acte d'engagement pour la paix et ont mis en place un cadre de concertation permanent pour promouvoir et pérenniser ce dialogue inter-jeunes durant tout le cycle électoral en cours, c'est-à-dire jusqu'en 2013.

Ces ateliers ont ainsi permis aux jeunes de formuler quelques

recommandations aux politiciens en demandant notamment de promouvoir l'honnêteté, la culture de la tolérance idéologique, l'impartialité de l'armée. Dans ces cités, les jeunes ont élu des membres du bureau des cadres de

concertation territoriaux composés de six membres dont trois issus des partis politiques et trois de la Société civile.

Depuis la tenue de ces fora, les jeunes de Kinshasa et des provinces se mettent ensemble -- dans leurs cadres de concertation -- pour échanger sur des questions d'actualité liées à leurs milieux de vie ; aussi ils élaborent des plans d'action d'activités en faveur des jeunes non seulement en rapport avec les élections mais aussi sur d'autres questions qui les concernent. La MONUSCO continue à les appuyer dans ce processus de dialogue entre jeunes pour prévenir des conflits qui pourraient subvenir au cours du processus électoral en cours au niveau provincial. Ces jeunes commencent à s'impliquer dans la logique du symposium national de la société civile en intégrant ces Cadres de concertation dans les Comités provinciaux de suivi du Symposium ■



Activité de sensibilisation à Lubumbashi - Photo MONUSCO/CAS

# La MONUSCO sensibilise contre le SIDA et les MST dans la prison centrale de Kananga

✂ Par Lansana Dabo

L'Unité pénitentiaire de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en collaboration avec le Service d'hygiène provincial du Kasai Occidental et d'autres structures sanitaires, a récemment lancé, une série d'activités d'assainissement et

de sensibilisation sur les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH-SIDA au profit des détenus de la prison centrale de Kananga, la capitale de la province du Kasai Occidental. Il s'agissait de conscientiser les 388 détenus de cette prison, dont cinq femmes et 15 mineurs, ainsi que l'ensemble du personnel pénitentiaire,

sur les risques d'infection et de contamination aux MST et VIH-SIDA.

L'augmentation de la population carcérale est un phénomène observé dans de nombreux pays, une règle à laquelle ne déroge pas la République démocratique du Congo. Quid de la prison centrale de Kananga, chef-lieu de la province du Kasai



Des détenus de la prison centrale de Kananga lors d'une séance de sensibilisation - Photo MONUSCO/Mortar Sarr



Occidentale ? Cette structure est loin d'être conforme aux standards internationaux de détention. Avec ses cellules surpeuplées et mal aérées, et des conditions d'hygiène précaires, la prison de Kananga n'est pas faite pour améliorer l'état de santé des détenus dont la plupart viennent de communautés défavorisées où, à l'origine, les conditions de vie laissaient énormément à désirer. C'est en cela que la campagne de sensibilisation lancée par l'Unité pénitentiaire trouve tout son sens, comme l'en atteste le thème « Prophylaxie des dortoirs de la Prison Centrale de Kananga ».

Sous l'impulsion de cette campagne, le service d'hygiène publique provincial a procédé à la prophylaxie de l'ensemble des locaux de la prison centrale de Kananga sous la supervision des conseillers pénitentiaires en vue d'améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité des détenus, et de combattre les maladies infectieuses.

Après l'assainissement complet des deux pavillons qui constituent cette prison, à savoir les cellules des femmes et des mineurs d'un côté et celles des adultes hommes de l'autre, les

agents de service d'hygiène ont lancé un appel à la population carcérale et au personnel pour le respect strict des pratiques d'hygiène afin de se prémunir contre les épidémies et les maladies contagieuses, et entretenir un environnement carcéral sain.

Des ateliers, sous forme de conférences, ont également été organisés sur le thème : *“ Campagne de sensibilisation pour la prévention des*



*Maladies Sexuellement Transmissibles”*. Les différents interlocuteurs, également spécialistes dans le domaine du VIH-SIDA et autres maladies contagieuses, ont conseillé aux détenus et au personnel de faire usage du préservatif et d'éviter la multiplicité de partenaires sexuels, souvent facteur d'infection.

Par ailleurs, des conseils particuliers ont été prodigués aux détenus incarcérés pour des cas de violence sexuelle, les appelant à bannir désormais cette pratique, qui non seulement les expose aux risques d'infection, mais également expose les victimes. Il en a été de même du personnel pénitentiaire à qui il a été demandé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour protéger les femmes détenues contre toutes agressions sexuelles, vues les conditions de détention précaires qui les exposent chaque jour.

Au terme des activités, le directeur de la prison a, au nom de son personnel et de l'ensemble des détenus, encouragé et félicité cette initiative de la part de la MONUSCO, tout en soulignant l'impact positif qu'elle aura sur l'environnement carcéral.

Selon la Résolution 1925 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'Unité pénitentiaire a pour mandat de conseiller et former les autorités pénitentiaires nationales aux méthodes d'administration en milieu carcéral. En 2011 l'Unité pénitentiaire de Kananga avait mis en place un atelier de menuiserie en bois dans cette même prison en vue de former les détenus pour leur réinsertion future dans la société. ■

# Choléra dans le Bas-Congo : les efforts du Gouvernement et de l'UNICEF pour lutter contre l'épidémie

Le gouvernement provincial du Bas-Congo a débloqué, au cours du mois de février 2012, 20.000 dollars US pour appuyer les actions de lutte contre l'épidémie de choléra qui se propage depuis le 24 janvier 2012 avec déjà 300 cas signalés en mars dont huit morts à ce jour.

✎ Par Maimouna Traoré

En début d'année 2012, la rumeur courait que le choléra était à la porte du Bas-Congo, mais il a fallu attendre que le ministre provincial de la Santé du Bas-Congo fasse la déclaration le 6 février 2012, au cours de la cérémonie du lancement du Plan d'Action humanitaire 2012 (PAH) à Matadi pour que l'information devienne officielle. Nicolas Mabeka Ne Niku, le ministre provincial de la Santé, a dans son mot liminaire parlé de la détermination du gouvernement provincial du Bas-Congo, en collaboration avec ses partenaires, à lutter contre cette épidémie. Un comité de crise provincial a été mis sur pied pour suivre les actions et les interventions contre cette épidémie.

Le docteur Berthe Nkunku, Chef du Sous-Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et médecin épidémiologiste provincial, avait déclaré lors d'une rencontre avec le personnel des Nations Unies qu'effectivement le nombre de personnes atteintes du choléra était en hausse, mais que le plus inquiétant concernait l'origine de cette épidémie, car selon lui, "142 cas proviennent des îlots de Soyo, en Angola, tous [concernant] des Congolais de la RDC vivant en clandestinité, et évitant de se



L'UNICEF en campagne de sensibilisation à l'hôpital de référence de Matadi - Photo UNICEF

découvrir lors des traitements à Soyo".

Pour ce qui est des mesures prises pour combattre le fléau et arrêter sa propagation, des comités de crise ont été installés à Boma, Moanda et Matadi. Des kits de premiers soins ont été acheminés dans les zones contaminées et l'ONG Médecin

sans Frontière - Belgique s'investit activement dans les opérations de lutte. Quant au Gouvernement provincial du Bas-Congo, il aurait déboursé dans le même cadre 20.000 dollars US.

Les autorités administratives et sanitaires de Moanda et Boma,





*Les couches vulnérables sont les plus exposées aux risques du choléra*  
Photo MONUSCO/ Sylvain Liechi

les ONG et les structures de lutte contre l'épidémie, se sont retrouvées encore le 14 février dernier. De cette rencontre, il a été constaté que l'évolution de la maladie n'était toujours pas maîtrisée, puisque les malades continuent d'affluer vers les hôpitaux de Moanda et Boma.

La principale proposition issue de la rencontre a été celle d'asseoir une stratégie commune de lutte contre l'épidémie avec l'Angola, qui en constitue l'épicentre, notamment à travers sa province de Soyo. Expliquant s'il est encore possible de circonscrire cette épidémie qui s'est signalée depuis environ deux mois, le docteur Robert Ndundula de l'UNICEF, également point focal humanitaire pour le Bas-Congo, a répondu de manière laconique en ces

termes imagés : *“Cela est possible si on accorde dans les trois jours à venir un couloir humanitaire pour éteindre le feu à la base sur les îlots angolais”*.

Pour arriver à réaliser cette stratégie commune, le bureau de l'UNICEF du Bas-Congo est en contact avec ses homologues de l'Angola, tandis que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est en pourparlers avec les autorités provinciales.

### **L'appui des intervenants**

Le docteur Ndundula explique que le type de choléra dont il s'agit est un choléra sérotype 1, la variante INABA, dont on a enregistré plus de 159 cas en février, aujourd'hui c'est 300 cas pour

la plupart des adultes.

Pour parer au plus urgent, le Bureau de l'UNICEF a envoyé une touque de chlore, qui sert d'antiseptique ainsi que 400 litres de liquide perfusion. L'OMS, a quant à elle fait également don de perfusions, et fait en plus de la surveillance épidémiologique en envoyant des cadres de la division de la santé faire le monitoring et le suivi. L'ONG ALIMA fait de la prise en charge, Médecins d'Afrique s'occupe de questions d'assainissement et de mobilisation sociale de même que l'Association Santé familiale (ASF). La Mairie de Boma et le ministère provinciale de la Santé sont tous les deux fortement impliqués pour contenir la maladie et l'anéantir. La REGIDESO, la société de distribution d'eau en République démocratique du Congo, anime la commission logistique, et prévoit un projet d'adduction d'eau. Pour sa part, le Bureau de la MONUSCO de Matadi a envoyé le 16 février de l'eau potable à l'hôpital général de Muanda, soit un total de 1.500 bouteilles d'eau minérale en attendant 5.000 autres de Kinshasa.

Tout compte fait, le cholera n'est pas une fatalité, assure Dr. Ndundula. *“On sait que c'est une maladie dite des mains sales, et on sait comment lutter contre elle. La population doit connaître les signes avant-coureurs dont notamment une diarrhée profuse, des douleurs abdominales qui peuvent s'accompagner de vomissements et entraîner très rapidement l'amaigrissement du malade”,* a-t-il dit. *“Quand on voit ces signes, il faut aller à l'hôpital général de Mouanda, bien aménagé maintenant par Médecins sans Frontières”,* a ajouté le docteur ■

# JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SENSIBILISATION AU PROBLÈME DES MINES - 4 AVRIL 2012



Pour nous contacter :

12, avenue des aviateurs - Kinshasa/Gombe - Tél. : (243) 81 890 7368 - (243) 81 890 6885 - site web : [www.monusco.org](http://www.monusco.org)

[www.facebook.com/monusco.org](https://www.facebook.com/monusco.org) - [twitter.com/MONUSCO](https://twitter.com/MONUSCO) - [YouTube www.youtube.com/MONUSCO](https://www.youtube.com/MONUSCO)



*Avec le préservatif, c'est plus sûr*

